VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant le No municipal 2629 rue Gasquet (maintenant avenue Cleveland), entre les rues Dorgenois et Broad.

Edwin F. Pitcher vs Charles Bedell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,123—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 581, borné par les rues Gasquet, Canal, Dorgenois et Broad. Lesdits lots sont désignés par les Nos huit et neuf, d'après le plan fait par H. Moelhausen, déposé en l'étude de B. Philips, notaire, lesquels terrains mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Gasquet sur cent cinquante pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Thompson B. Walker, avocat du demandeur.

29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District

Portant le No municipal 722 rue Général Taylor, entre Laurel et Constance.

Mme Mary Taggart vs James M. Conner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 89,257—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District, ilet No 13 (maintenant ilet 168) borné par les rues Général Taylor, Général, Constance (anciennement Live Oak) et Austerlitz, connu comme lot No Dix-sept, mesurant vingt-neuf pieds un pouce deux lignes sur Général Taylor, entre les rues Laurel et Constance par cent treize pieds onze pouces deux lignes, entre lignes parallèles du côté du lot No 16 sur cent dix sept pieds neuf pouces deux lignes du No 18 et par vingt huit pieds dix pouces ... lignes de largeur à l'arrière, le tout d'après un plan dressé par Auguste S. Phelps, février 1849, déposé en l'étude de L. J. E. Fany, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan & Dart, avocats de la demanderesse.

23 avril—23 29—mai 6 13 20 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 238 avenue Sud Claiborne, entre les avenues Cleveland et Tulane.

Veuve F. Tujague vs James J. Corcoran, administrateur, et etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 93,016—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, privilèges, servitudes, avantages et tout ce qui y appartient ou en fait partie en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par l'avenue Claiborne, la rue Robertson, les avenues Cleveland et Tulane, étant le No 403, et ledit terrain est désigné par le No 13 sur un plan de Joseph Pilié, daté du 1er mai 1884, déposé en l'étude de David L. McCay et sur un plan de C. A. Hedin, en date du 21 janvier 1851, déposé en l'étude de M. Gernon, ancien notaire, mesurant, au pied américain, vingt-cinq pieds de façade avenue Claiborne, vingt-cinq pieds trois pouces et deux lignes de largeur à l'arrière, cent soixante-seize pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur sur la limite le séparant des terrains quatorze, vingt-et-un, vingt-deux et vingt-trois, et cent soixante douze pieds huit pouces et trois lignes sur la limite le séparant du terrain No douze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. D. Danziger, avocat de la demanderesse.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Vaste et de Valeur du Premier District

PORTANT LE NUMERO MUNICIPAL 1128 AVENUE TULANE,

Entre les rues Rempart et Bassin, (carré borné par la rue Gravier.)

Eugène Braquet vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, — No 92,830 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Commune maintenant Avenue Tulane, Gravier, Rempart et Bassin, désigné comme terrain No Deux et mesurant trente-un pieds, onze pouces et cinq lignes de façade rue Commune, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.

8 avril—8 15 22 29—mai 6 12

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières,
Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange
N.-O. Boite 113. Nouvelle Orléans, Lne

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 818 et 820 rue Valmont, entre les rues Magazine et Constance.

James H. Maloney vs Mme Hattie M. Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,968. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 191 borné par les rues Valmont, Magazine, Léontine et Constance, et désigné par la lettre D sur un plan ou devis d'arpentage fait par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, en date du 11 avril 1908, une copie duquel plan d'arpentage est annexée à un acte passé pardevant Robt J. Maloney, ancien notaire, le 6 juillet 1908, d'après ledit plan ou devis ledit lot D mesure trente-huit pieds onze pouces de face à la rue Valmont, cent vingt-quatre pieds sur le côté vers la rue Constance, puis se rétrécit de deux pieds quatre pouces et a une autre profondeur de quinze pieds un pouce sur une largeur à l'arrière limite de trente six pieds six pouces et une profondeur sur le côté vers la rue Magazine de cent trente-et-un pieds un pouce, et se compose de portions de terrains anciennement connus comme dix et onze.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Maloney & Maloney, avocats pour le demandeur.

15 avril—15 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos Municipaux 731 et 733 rue Aline, entre Tchoupitoulas et Annonciation.

Louis Spiro vs Theresa Borg, veuve de Louis Fahrmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,396—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, bâtisse et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Aline, Annonciation, Delachaise et Tchoupitoulas, désigné par le numéro 9 sur un plan par Edgar Pilié, le 15 septembre 1884, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, et mesurant trente et un pieds, trois pouces de face à la rue Aline, trente et un pieds, quatre pouces et deux lignes de largeur dans le fond, cent quarante-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro 8, cent quarante-six pieds, quatre pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de division du lot numéro 10.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman & Joe Lautenschlaeger, avocats pour le demandeur.

1er av—1 2 8 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 1221 rue Magazine, entre les rues Erato et Thalie.

Mutual Building and Homestead Association vs Succession et Héritiers de Mme Louisa D. Hendrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 92,622 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et les dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Erato, Thalie et Camp, désigné comme lot No 8 sur un plan fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 28 mars 1898 par MmeRosa Hess et autres à la Mutual Building and Homestead Association, passé devant J. D. Taylor, ancien notaire en la Nouvelle-Orléans, lequel lot d'après ledit plan mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Magazine commençant à un point cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes du coin des rues Magazine et Erato, la même en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson et Carroll, avocats pour la demanderesse.

1 avril—1 2 8 15 22 29—mai 5

VENTES PAR LE SHERIF

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Bâtisses et d'Améliorations de Machines, Moteurs, Plâtre de Débris de Bois, Divers, etc.,

Frits Jahncke vs Louisiana Wood Fibre Plaster Co. et Peerless Wood Fibre Plaster Co., in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 92,836—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 9 mai 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux et la propriété mesurant 60' de façade sur l'avenue Hagan, entre les rues Toulouse et St-Pierre, sur une profondeur de 232' s'étendant jusqu'au Bayou St-Jean.

Toutes et singulières les bâtisses et améliorations, machines, moteurs, etc. comprenant fourneau en briques, balances, trucks, courroies, barils de mixtures de poils, baquets en fer, meubles de bureau, et environ 600 sacs [plus ou moins] à plâtre de fibre de bois, divers, etc., sur ladite propriété d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

H. Garland Dupré, avocat pour le demandeur.

26 avril—26 30—mai 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de Valeur améliorée du Quatrième District.

Formant le coin des rues Carondelet et Washington [dans l'ilet borné par les rues Baronne et Quatrième] Terrain mesurant 82' 10" 6'"x125'.

Auguste S. Laynaud vs François Gruaz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 93,192 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 248, borné par les rues Washington, Baronne, Quatrième et Carondelet; ladite portion de terre formant le coin des rues Carondelet et Washington, et d'après un certificat d'arpentage et de subdivision fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville pour la ville de la Nouvelle-Orléans, le 14 mars 1908, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Carondelet, la même largeur dans le fond sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade rue Washington.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Thompson B. Walker, avocat du demandeur.

29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété de valeur du Cinquième District.

Louis Bagnerie vs Louis Schnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 88,700 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié de l'intérêt indivis du défendeur Louis Schnell, en:

Trois certains lots de terres et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés et étant à McDonoghville, cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désignés par les Nos vingt-un, vingt-deux et vingt-trois de l'ilet No 123 compris entre les rues Diane, (anciennement Decatur), Brooklyn (anciennement Madison), Tèche (anciennement Monroe) et Newton, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 1er mai et déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire de cette ville, sous le No 5 du livre de plans No 4 d'après lequel les dits lots mesurent comme suit: Lots 21 et 22 chacun trente-un pieds, onze pouces et six lignes de face à la rue Newton sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No 23 mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de façade rue Newton sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Acquis le 11 mai 1909, Livre des transferts 226, folio 250.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

L. Fred Landry, avocat du demandeur.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 25 26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joshua Marsden Johnson Hinckley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 93,356, Division C. —Attendu que J. Marsden J. Hinckley, Jr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joshua Marsden Johnson Hinckley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. S. Hero, avocat.

28 avril—28—mai 2 7

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Se composant d'une bâtisse d'église, de bâtisses de dépendances, etc.,

Sur l'avenue St-Roch, entre les rues Nord Rempart et St-Claude.

Jacob Burkhardt vs Thompson Chapel Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 93,028 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Troisième District de cette ville; carré d'ilet No 323 borné par les rues Poète [maintenant St-Roch], Amour [maintenant Nord Rempart], Bons-Enfants [maintenant St-Claude] et Musique, sur un plan dressé par G. J. Pilié, daté du 18 février 1824, annexé à un acte passé pardevant F. de Armas, ancien notaire, le 7 mai 1824, et mesurant au pied français cinquante pieds de façade rue Poète [maintenant avenue St-Roch] sur cent quarante-huit pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat du demandeur.

29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un carré de terre de valeur dans le Sixième District,

Borné par les rues Bordeaux, Upperline, Dryades et Sud Rempart, les bâtisses portant les numéros municipaux 4813 et 4815 rue Dryades.

Auguste S. Laynaud vs François Gruas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,183 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain carré de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme carré No 481 et borné par les rues Bordeaux, Upperline, Dryades, St Denis, maintenant Sud Rempart, lequel carré de terre mesure: trois cents pieds de façade rue Bordeaux, trois cent deux pieds six pouces de façade rue Upperline, soixante-quatorze pieds, huit pouces de façade rue St Denis, maintenant Sud Rempart, et cent quinze pieds, un pouce de façade rue Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Thompson B. Walker, avocat pour le demandeur.

29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District,

Portant le No municipal 1220 rue Monroe, entre les rues Plum et Oak.

The People's Homestead Association vs Henry Roth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,768 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 143 (autrefois l'ilet No 56 "O" vieux plan) borné par les rues Monroe, Eagle (autrefois Mary), Plum et Oak (autrefois Quatrième); lesdits lots sont désignés par les numéros vingt-trois et vingt-quatre, ils sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles; le tout d'après un plan annexé à un acte de vente pardevant le recorder de la Paroisse de Jefferson le 24ème jour d'août 1865, étant une vente à Theo. Eilers.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.

1er avril—1 8 15 22 29—mai 5

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

.o:

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.